

POL 3840-A-H24 – Sécurité au Moyen-Orient
Hiver 2024
Horaire : Vendredi, de 8h30 – 11h30

OBJECTIFS

Ce cours propose d'approfondir la compréhension du développement sécuritaire dans la région du Moyen-Orient. Il permettra d'appréhender le contexte sécuritaire et les principaux conflits dans cette région du monde. Puisque le terme "sécurité" ne se limite pas aux conflits entre États, ce cours propose aux étudiants de se pencher sur les principaux acteurs informels du Moyen-Orient. Les étudiants observeront comment les mouvements touchant la région du Moyen-Orient affectent la sécurité régionale et produisent des conséquences considérables sur la scène internationale. Nous aborderons tout au long de ce cours des questions historiques et contemporaines liées au contexte stratégique en mutation de cette région, et feront des interventions et des présentations interdisciplinaires en lien avec les défis actuels.

Cette approche offrira l'opportunité aux participants d'acquérir de nouvelles connaissances et visera également à développer une capacité élevée et solide d'analyse et de critique. Tout au long de ce cours, des études de cas mettront l'accent sur la conception des phénomènes liés à la notion "sécurité" dans la région du Moyen-Orient. Les différents sujets abordés dans ce cours permettront d'appliquer certaines approches théoriques des relations internationales et de la politique comparée. Ce cours est fondé sur le dialogue entre les étudiants et le professeur et vise à permettre aux étudiants de mieux comprendre la complexité sécuritaire de la région du Moyen-Orient à travers un regard analytique, critique et pragmatique.

PÉDAGOGIE

Ce cours sera basé principalement sur l'échange et le dialogue entre les étudiants et le professeur. Ils discuteront des aspects analytiques et critiques des sujets abordés pendant les séances. Chaque séance débutera par un échange entre les étudiants et le professeur sur certains sujets liés aux actualités internationales et particulièrement sur les sujets qui sont en lien direct avec les aspects sécuritaires et conflictuels. Ensuite, une intervention du professeur aura lieu sur le thème de la séance, puis une discussion analytique sur les lectures obligatoires sera mise en place pour enrichir et approfondir la compréhension du sujet abordé. Des remarques introductives seront présentées par le Professeur et seront suivies par des commentaires et des

réflexions de la part des étudiants. La présence des étudiants tout au long du cours et la participation active, régulière et pertinente seront évaluées. De plus, des échanges actifs entre les étudiants et le Professeur auront lieu dès le début du cours via le forum qui sera disponible sur la page StudiUM.

Un travail de recherche de groupe adoptant une approche contrefactuelle est également attendu pour la dernière séance de la session. Le sociologue Max Weber soutient l'importance de la démarche contrefactuelle dans la science historique pour mesurer une signification historique et politique, l'établissement de possibilités rationnelles, et permettre ainsi d'évaluer la portée d'un événement. Contrairement à un travail de recherche classique où les données probantes sont souvent simplement décrites et interprétées en l'état pour analyser un sujet, le travail de recherche amène les étudiants à analyser ces données afin de justifier pourquoi elles auraient pu rendre possible d'autres événements. L'objectif est de permettre aux étudiants de comprendre et de s'appropriier le contexte politique et les enjeux sécuritaires du Moyen-Orient afin de saisir toute leur complexité. Enfin, un examen de mi-session et un examen final sont prévus.

Les séances de ce cours, les échanges et les discussions entre les étudiants et le professeur se dérouleront en français. Les étudiants rédigeront leurs travaux en français. Toutefois, certaines lectures obligatoires seront en anglais. Il est également possible que certains conférenciers soient invités pour délivrer des interventions spécialisées. Il est possible que nos conférenciers interviennent en anglais. Il est donc important que les étudiants maîtrisent bien ces deux langues.

ÉVALUATION

- L'assiduité et la participation des étudiants seront notées à la hauteur de **15% de la note finale**.

Les étudiants sont appelés à créer 9 équipes d'un maximum de 10 personnes par équipe (ajusté en fonction du nombre d'étudiants). Chaque équipe aura l'occasion de réaliser une présentation orale dans la session ainsi qu'un travail de recherche :

- Ces présentations porteront sur le thème de la séance concernée et devront mobiliser ses lectures obligatoires (1 ou 2 textes d'un total de 25 pages maximum).

Les équipes devront identifier :

- 1) la problématique ;
 - 2) la question de recherche ;
 - 3) La thèse défendue ;
 - 4) 2 ou 3 arguments principaux ;
 - 5) 2 ou 3 concepts clé et leurs définitions ;
 - 6) 1 ou 2 critiques constructives qui peuvent être portées,
- Ces présentations représenteront **20% de la note finale**.

- Chaque équipe devra également soumettre un travail de recherche contrefactuel de 1000 mots (minimum) à 1500 mots (maximum) afin de saisir la signification historique et politique d'un événement choisi et de comprendre l'importance des contextes politiques dans l'étude des questions de sécurité au Moyen-Orient. Le sujet du travail doit être validé auprès du professeur. Ce devoir devra être déposé sur StudiUM le 8 avril et représentera **15% de la note finale**.
- Un examen de mi-session est prévu pour le 1^{er} mars et représentera **25% de la note finale**.
- Un examen final est également prévu pour le 19 avril et représentera également **25% de la note finale**.

PLAN DE COURS

Le nombre d'études consacrées aux problèmes sécuritaires et conflictuels étant très important, le cours aura pour objectif de se concentrer sur les enjeux d'actualités qui découlent des grands conflits principaux qui ont animé certaines régions depuis des décennies. La première séance sera introductive tandis que les trois séances suivantes porteront sur trois phénomènes politiques majeurs du Moyen-Orient : le conflit israélo-palestinien, les révolutions arabes et l'islamisme. Les séances qui suivront se concentreront sur certains acteurs politiques majeurs du Moyen-Orient, notamment l'Iran, la Confrérie des Frères Musulmans, Al Qaïda, Daesh, le Hezbollah, le Hamas et les mouvements indépendantistes armés kurdes. La dernière séance portera sur la question migratoire et sur les enjeux économiques des États de la région.

Séance 1 : Introduction à la sécurité au Moyen-Orient (12 janvier)

Lecture obligatoire :

[1] Hiltermann, J. R. 2019. "Conflicts in the Middle East and North Africa: An attempt at reframing". *Handbook on Middle East Security* (dir. A. Jägerskog, M. Schulz et A. Swain), p. 33-52. Routledge.
<https://www.taylorfrancis.com/books/e/9781315180113/chapters/10.4324/9781315180113-3>.

Lectures facultatives :

[1] Bozarslan, Hamit. 2011. « I. La formation du Moyen-Orient » Dans *Sociologie politique du Moyen-Orient*, 7-22. Paris : La Découverte.
<https://www.cairn.info/sociologie-politique-du-moyen-orient--9782707167040-page-7.htm>

[2] Held, Colbert C. et John Thomas Cummings. 2014. « The Earth and the State – Geopolitics » Dans *Middle East patterns : places, people, and politics*, 223-249. New York : Routledge. <https://www.taylorfrancis.com/books/9780429493454/chapters/10.4324/9780429493454-8>

[3] Bozarslan, Hamit. 2011. « II. Au-delà des « paradigmes » courants » Dans *Sociologie politique du Moyen-Orient*, 23-40. Paris : La Découverte. <https://www.cairn.info/sociologie-politique-du-moyen-orient--9782707167040-page-23.htm>

[4] Sasley, Brent E. 2015. « Part I – Politics of Governing in the Middle East » Dans *The Middle East – A Guide to Politics, Economics, Society, and Culture*. Sous la direction de Barry Rubin, 1-116. New York: Routledge. <https://www.taylorfrancis.com/books/e/9781315699417>

[5] Koch, B. et Stivachtis, Y. 2019. “Introduction. Regional Security in the Middle East: Sectors, Variables and Issues”, p. 1-21. International Relations Publishing.

[6] Riad, Mohamed. 2014. « A view from Cairo » Dans *The Middle East in World Politics*. Sous la direction de Mohammed Ayoob, 18-39. New York : Routledge. <https://www.taylorfrancis.com/books/e/9781315816654/chapters/10.4324%2F9781315816654-9>

[7] Battistella, D., Cornut, J. et Baranets, É. 2019. « Chapitre 16. La sécurité ». Dans : D. Battistella, J. Cornut et É. Baranets (Dir), *Théories des relations internationales* (pp. 557- 592). Paris: Presses de Sciences Po. <https://www.cairn.info/theories-des-relations-internationales--9782724624656-page-557.htm>.

Séance 2 : Le conflit israélo-palestinien (19 janvier)

Lectures obligatoires :

[1] Denécé, Éric. 2015. « Le nouveau paradigme sécuritaire d’Israël ». *Géoéconomie*, 2(2), 9-28. <https://doi.org/10.3917/geoec.074.0009>.

[2] Sanbar, E. 2013. *La Palestine expliquée à tout le monde*. Edition du Seuil.

Lectures facultatives :

[1] Pagès, Max. 2003. « Le conflit israélo-palestinien et l’instabilité du monde ». Dans : Max Pagès éd., *La violence politique* (pp. 129-136). Toulouse, France: Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.pages.2003.01.0129>.

[2] Lacoste, Yves. 2016. *Chapitre 20. Israël-Palestine : un conflit d’une exceptionnelle complexité* Dans *Les conflits dans le monde – Approche géopolitique*. Sous la direction de

Béatrice Giblin, 291-325. Paris : Armand Colin. DOI : 10.3917/arco.gibli.2016.01.0291.
<https://www.cairn.info/les-conflits-dans-le-monde--9782200611613-page-291.htm>

[3] Weinblum, S. 2011. « Déconstruire les politiques de sécurité en Israël : au-delà du paradigme « liberté-sécurité » ». *Politique et Sociétés*, 30(3), 23–45.
<https://doi.org/10.7202/1009181ar>.

[4] Weizman, E. 2006. « Le concept de sécurité dans les projets territoriaux israéliens ». *La pensée de midi*, 2(2), 39-52. <https://doi.org/10.3917/lpm.018.0039>.

[5] Alpher, Y. 2019. “Israel and the Palestinians - The slippery slope.” *Israel in a Turbulent Region* (dir. T. Petresen), p. 130-148. Routledge.

[6] Sirota, A. 2003. « Israël-Palestine, l'impossible séparation ». Dans : Max Pagès éd., *La violence politique* (pp. 137-152). Toulouse, France: Érès.
<https://doi.org/10.3917/eres.pages.2003.01.0137>.

[7] Rojzman, C. 2003. « La peste émotionnelle ». Dans : Max Pagès éd., *La violence politique* (pp. 113-127). Toulouse: Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.pages.2003.01.0113>

[8] Schulz, Michael. 2019. « The Security Implications of the Israeli-Palestinian Conflict » Dans *Handbook on Middle East Security*. Sous la direction de Anders Jägerskog, Michael Schulz et Ashok Swain, 80-95. New York : Routledge.
<https://www.taylorfrancis.com/books/e/9781315180113/chapters/10.4324/9781315180113-6>

Séance 3 : Les révolutions arabes (26 janvier)

Lectures obligatoires :

[1] Bozarslan, Hamit. 2011. « III États et systèmes politiques » Dans *Sociologie politique du Moyen-Orient*, 41-64. Paris : La Découverte.
<https://www.cairn.info/sociologie-politique-du-moyen-orient--9782707167040-page-41.htm>

[2] Thépaut, Charles. 2017. « Chapitre 7. 2011 : année de ruptures » Dans *Le monde arabe en morceaux. Des printemps arabes à Daech*, 79-90. Paris : Armand Colin. DOI : 10.3917/arco.thepa.2017.01.0079.
<https://www.cairn.info/le-monde-arabe-en-morceaux--9782200617097-page-79.htm>

Lectures facultatives :

[1] Bellin, Eva. 2012. “Reconsidering the Robustness of Authoritarianism in the Middle East: Lessons Learned from the Arab Spring.” *Comparative Politics* 44, no. 2 : 127–49.
<https://www.jstor.org/stable/23211807>

[2] Blanc, Pierre et Jean-Paul Chagnollaud. 2014. « Chapitre 4. Les systèmes autoritaires. Violence et résilience » Dans *Violence et politique au Moyen-Orient*, 155-203. Paris : Presses de Sciences Po.

[3] Thépaut, Charles. 2017. « Chapitre 9. La symbolique d'une dignité retrouvée » Dans *Le monde arabe en morceaux – Des printemps arabes à Daech*, 98-106. Paris : Armand Colin.
DOI : 10.3917/arco.thepa.2017.01.0098.
<https://www.cairn.info/le-monde-arabe-en-morceaux--9782200617097-page-98.htm>

[4] Monshipouri, Mahmood. 2019. « Beyond the Arab spring uprisings – Democratic Rollback » Dans *Middle East Politics – Changing Dynamics*, 139-166. New York: Routledge.
<https://www.taylorfrancis.com/books/9780429060496/chapters/10.4324/9780429060496-6>

[5] Feuerstoss, Isabelle. 2012. « Guerre civile en Syrie : le retour du refoulé » *Politique étrangère* 3 (Automne) : 601-613.
DOI : 10.3917/pe.123.0601.
<https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2012-3-page-601.htm>

Séance 4 : Islam politique et Islamisme : Typologie, définitions et concepts (2 février)

Lectures obligatoires :

[1] Boily, Frédéric. 2019. « Le débat entre Gilles Kepel et Olivier Roy. Anatomie d'un désaccord ». *Frontières*. Vol. 31, no 1.
<https://doi.org/10.7202/1066194ar>

[2] Akbarzadeh, Shahram. 2018. « The paradox of political Islam » Dans *Handbook of Political Islam*. Sous la direction de Shahram Akbarzadeh, 1-8. New York: Routledge.
<https://www.taylorfrancis.com/books/e/9780203154144/chapters/10.4324/9780203154144-6>

Lectures facultatives :

Constant Hamès, 2023. « Olivier Roy, L'islam mondialisé », *Archives de sciences sociales des religions* [Online], 122 | avril - juin 2003, document 122.45, Online since 10 November 2005, connection on 07 December 2023.

DOI : <https://doi.org/10.4000/assr.1311>

URL : <http://journals.openedition.org/assr/1311>

Burgat, F. 2017. Aux racines du jihadisme : le salafisme ou le nihilisme des autres ou... l'égoïsme des uns ?. *Confluences Méditerranée*, 102, 47-64. <https://doi.org/10.3917/come.102.0047>

Rougier, B. 2004. « L'islamisme face au retour de l'islam ? » *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 103-118.

<https://doi.org/10.3917/ving.082.0103>

Tibi, Bassam. 2015. “Changing Islamism: From Jihadism to Institutional Islamism, a Moderation?” *Soundings: An Interdisciplinary Journal* 98, no. 2: 146–62.

<https://doi.org/10.5325/soundings.98.2.0146>

Carré, Olivier. 1983. « Le combat-pour-Dieu et l'Etat Islamique chez Sayyid Qotb, l'inspirateur du radicalisme islamique actuel ». *Revue Française de Science Politique* 33, no. 4 : 680–705.

<http://www.jstor.org/stable/43121278>.

Séance 5 : Les ambitions régionales iraniennes et l'islamisme chiite (9 février)

Lectures obligatoires :

[1] Karmon, E. 2015. « L'accord nucléaire avec l'Iran : une menace qui se renforce pour la région et pour le monde. » *Outre-Terre*, 3(3), 299-303. <https://doi.org/10.3917/oute1.044.0299>

[2] Fayet, H. 2023. « Un « croissant chiite » en miettes ? L'évolution de l'influence régionale de l'Iran depuis 1979 ». *Confluences Méditerranée*, 125, 185-196. <https://doi.org/10.3917/come.125.0173>

Lectures facultatives :

[1] Samaan, J. 2015. « La variable israélienne de la politique américaine vis-à-vis de l'Iran ». *Politique américaine*, 2(2), 69-84.

<https://doi.org/10.3917/polam.026.0069>

[2] Mousavian, S. H. M. et Mousavian, M. M. 2018. “Building on the Iran nuclear deal for international peace and security.” *Journal for Peace and Nuclear Disarmament*, 1(1), 169–192.

<https://doi.org/10.1080/25751654.2017.1420373>.

[3] Nicoullaud, F. 2015. « La non-prolifération nucléaire et l'accord avec l'Iran ». *Après-demain*, 4(4), 42-43.

<https://doi.org/10.3917/apdem.036.0042>

[4] Laferrère, A. 2015. « Le Moyen-Orient après l'accord nucléaire iranien ». *Commentaire*, 4(4), 801-808.

<https://doi.org/10.3917/comm.152.0801>.

[5] Raballand, G. 2015. « Quelles Seront les Conséquences Probables de l'Accord sur le Nucléaire Iranien pour l'Asie centrale ? » *Monde chinois*, 4(4), 119-121.
<https://doi.org/10.3917/mochi.044.0119>

[6] De Galbert, S. 2016. « L'Iran renoncera-t-il à l'arme nucléaire ? » *Politique étrangère*, 3(3), 133-143.
<https://doi.org/10.3917/pe.163.0133>.

[7] Zarifian, J. 2015. « Le dossier du nucléaire iranien et la question du rapprochement États-Unis – Iran. » *Politique américaine*, 2(2), 31-47.
<https://doi.org/10.3917/polam.026.0031>.

[8] Wesser, S. 2015. « La relation américano-saoudienne à l'épreuve du rapprochement entre Washington et Téhéran ». *Politique américaine*, 2(2), 85-101.
<https://doi.org/10.3917/polam.026.0085>.

Séance 6 : La Confrérie des Frères musulmans (16 février)

Lectures obligatoires :

[1] Zollner, Barbara. 2018. "The Muslim Brotherhood". Dans *Handbook of Political Islam*. Sous la direction de Shahram Akbarzadeh, 51-61. New York: Routledge.
<https://www.taylorfrancis.com/books/e/9780203154144/chapters/10.4324/9780203154144-10>

[2] Amal-Fatiha Abbassi. 2014. « Les Frères musulmans au sortir de la semi-clandestinité : le parti de la Liberté et de la Justice dans les élections législatives ». *Égypte/Monde arabe* [Online], 10 | 2013, Online since 10 February 2014, connection on 07 December 2023.
 URL: <http://journals.openedition.org/ema/3124>;
 DOI: <https://doi.org/10.4000/ema.3124>

Lectures facultatives :

[1] Collombier, Virginie. 2012. « Égypte : les Frères musulmans et la bataille pour le pouvoir ». *Politique étrangère*. 615-628. <https://doi.org/10.3917/pe.123.0615>

[2] Al-Anani, Khalil. 2015. "Upended Path: The Rise and Fall of Egypt's Muslim Brotherhood". *Middle East Journal* 69, no. 4 : 527–43.
<http://www.jstor.org/stable/43698286>.

[3] Zahid, Mohammed & Michael Medley. 2006. "Muslim Brotherhood in Egypt & Sudan". *Review of African Political Economy*, 33:110, 693-708,
 DOI: 10.1080/03056240601119273

[4] McCarthy, Rory. 2018. “When Islamists Lose: The Politicization of Tunisia’s Ennahda Movement”. *Middle East Journal* 72, no. 3: 365–84.
<https://www.jstor.org/stable/26932975>.

Séance 7 : Al Qaïda (23 février)

Lectures obligatoires :

[1] Filiu, Jean-Pierre. 2010. « Définir Al-Qaida », *Critique internationale*, 2010/2 (n° 47), p. 111-133.

DOI : 10.3917/cii.047.0111.

URL : <https://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2010-2-page-111.htm>

[2] Roy, Olivier, 2014. « Al-Qaida et le nihilisme des jeunes ». *Esprit*, 2014/3-4 (Mars/Avril), p. 112-116.

DOI : 10.3917/espri.1403.0112.

URL : <https://www.cairn.info/revue-esprit-2014-3-page-112.htm>

Lectures facultatives :

[1] Ould Mohamedou, Mohammed-Mahmoud. 2005. « Al-Qaida : une guerre non linéaire », *A contrario*, 2005/2 (Vol. 3), p. 130-170.

DOI : 10.3917/aco.032.0130.

URL : <https://www.cairn.info/revue-a-contrario-2005-2-page-130.htm>

[2] Aras, Bulent & Şule Toktaş. 2007. “Al-Qaida, ‘war on terror’ and Turkey”. *Third World Quarterly*, 28:5, 1033-1050,

DOI: 10.1080/01436590701371785

[3] Thomas, Timothy L. 2003. “Al Qaeda and the Internet: The Danger of “Cyberplanning”” Dans “*The US Army War College Quarterly: Parameters*”. Vol. 33. Number 1. Parameters Spring.

[4] Guidère, Mathieu. 2011. « Al-Qaïda au Maghreb islamique : le tournant des révolutions arabes », *Maghreb - Machrek*, (N° 208), p. 59-73.

DOI : 10.3917/machr.208.0059.

URL : <https://www.cairn.info/revue-maghreb-machrek-2011-2-page-59.htm>

[5] Moghadam, Assaf (2013) “How Al Qaeda Innovates”, *Security Studies*, 22:3, 466-497.

DOI: 10.1080/09636412.2013.816123

Séance 8 : L’État Islamique (15 mars) :

Lectures obligatoires :

[1] Benraad, M. (2014). « L'État islamique : anatomie d'une machine infernale. » *Revue internationale et stratégique*, 96, 28-37. <https://doi.org/10.3917/ris.096.0028>

[2] Daguzan, J. (2017). « L'Etat Islamique (DAESH) une menace militaire relative pour une menace politique majeure ». *Maghreb - Machrek*, 233-234, 19-37. <https://doi.org/10.3917/machr.233.0019>

Lectures facultatives :

[1] Benraad, M. (2016). « Dans la tête de l'État islamique: Aux sources de la violence, la revanche des parias ». *Revue du Crieur*, 3, 60-69. <https://doi.org/10.3917/crieu.003.0060>

[2] Benraad, M. (2017). « La vengeance, ressort mobilisateur de l'État islamique ». *Politique étrangère*, 53-62. <https://doi.org/10.3917/pe.174.0053>

[3] Tønnessen, T. H. (2015). « Heirs of Zarqawi or Saddam? The relationship between al-Qaida in Iraq and the Islamic State.” *Perspectives on Terrorism*, 9(4), 48–60. <http://www.jstor.org/stable/26297414>

[4] Terrill, Andrew. (2014). “Understanding the Strengths and Vulnerabilities of ISIS” *The US Army War College Quarterly: Parameters* Volume 44 Number 3

[5] Beccaro, Andrea (2018) Modern Irregular Warfare: The ISIS Case Study. *Small Wars & Insurgencies*, 29:2, 207-228.
DOI: 10.1080/09592318.2018.1433469

[6] Kalyvas, S. N. (2015). “Is ISIS a Revolutionary Group and if Yes, What Are the Implications?” *Perspectives on Terrorism*, 9(4), 42–47. <http://www.jstor.org/stable/26297413>

[7] Cheterian, Vicken (2021) “ISIS genocide against the Yazidis and mass violence in the Middle East”, *British Journal of Middle Eastern Studies*, 48:4, 629-641,
DOI: 10.1080/13530194.2019.1683718

[8] Celso, Anthony N. (2015). “Zarqawi’s Legacy: Al Qaeda’s ISIS “Renegade” *Mediterranean Quarterly*,. Volume 26, Number 2, pp. 21-41. Duke University Press.

Séance 9 : Le Hezbollah, le Hamas et les mouvements indépendantistes armés kurdes (22 mars)

Lectures obligatoires :

[1] De Clerck, D. & Malsagne, S. (2020). « Le Hezbollah dans le rétroviseur de la guerre « civile ». *Confluences Méditerranée*, 112, 71-91.

<https://doi.org/10.3917/come.112.0071>

[2] Hafez, Mohammed M. et Marc-André Walther. (2018). « Hamas: between pragmatism and radicalism » Dans *Handbook of Political Islam*. Sous la direction de Shahram Akbarzadeh, 62-73. New York: Routledge.

<https://www.taylorfrancis.com/books/e/9780203154144/chapters/10.4324/9780203154144-11>

[3] Tezcür, Güneş Murat & Helin Yıldız (2021). Kurdish politics in post-2011 Syria: From fragmentation to hegemony, *Mediterranean Politics*, 26:1, 130-138.

DOI: 10.1080/13629395.2019.1671677

Lectures facultatives :

[1] Mitchel P. Roth & Murat Sever (2007) “The Kurdish Workers Party (PKK) as Criminal Syndicate: Funding Terrorism through Organized Crime, A Case Study”. *Studies in Conflict & Terrorism*, 30:10, 901-920.

DOI: 10.1080/10576100701558620

[2] Cimino, M. (2016). « Le Hezbollah et la guerre en Syrie ». *Politique étrangère*, 115-127.

<https://doi.org/10.3917/pe.162.0115>

[3] Deeb, Lara. 2018. « Hizbullah in Lebanon » Dans *Handbook of Political Islam*. Sous la direction de Shahram Akbarzadeh, 74-88. New York: Routledge.

<https://www.taylorfrancis.com/books/e/9780203154144/chapters/10.4324/9780203154144-12>

[4] Napolitano, V. (2011). « La montée en puissance du Hamas depuis la fin des années 1990 ». *Confluences Méditerranée*, 76, 71-88.

<https://doi.org/10.3917/come.076.0071>

Séance 10 : Vulnérabilités économiques, questions migratoires (5 avril)

Lectures obligatoires :

[1] Lucia Pradella & Sahar Taghdisi Rad (2017) “Libya and Europe: imperialism, crisis and migration”, *Third World Quarterly*, 38:11, 2411-2427.

DOI: 10.1080/01436597.2017.1350819

[2] Geisser, V. (2023). « Tunisie, « la chasse aux migrants subsahariens est ouverte »: Comment la pionnière de la démocratie dans le monde arabe est devenue le théâtre d'un racisme d'État ». *Migrations Société*, 191, 7-20.
<https://doi.org/10.3917/migra.191.0007>

Lectures facultatives :

[1] Francis, A. (2015). "Jordan's refugee crisis". *Carnegie Endowment for International Peace*.
<http://www.jstor.org/stable/resrep12890>

[2] Morone, A. (2020). "Les migrations africaines dans la Libye post-2014 : guerre, crise économique et politiques d'endiguement ». *Migrations Société*, 179, 29-42.
<https://doi.org/10.3917/migra.179.0029>

[3] Olivier Sanmartin, Roman Stadnicki. (2022) « L'Égypte, pivot désorienté du monde arabe ». Dans *Géopolitique de l'Afrique et du Moyen-Orient 2022*. Éditions Nathan.

Séance 11 : Conclusion et perspectives d'avenir (12 avril)

Lectures obligatoires :

[1] Nawaz, Dr. (2022). "Normalisation of Relations Between Saudi Arabia and Israel: Assessment of Critical Aspects." *International Journal of Advanced Academic Studies*. 4. 170-179.

DOI: 10.33545/27068919.2022.v4.i3c.840.

Lectures facultatives :

[1] Gause, F. G. (2011). « Regime Stability in Saudi Arabia. In Saudi Arabia in the New Middle East" (pp. 5–14). *Council on Foreign Relations*.
<http://www.jstor.org/stable/resrep05774.7>

[2] Ari Heistein, Daniel Rakov et Yoel Guzansky (2021) "What will the Middle East look like in 2030 ? An Israeli perspective". *MEI Policy Center*.

Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre commence le 8 janvier et se termine le 30 avril 2024 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours.

Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de votre volonté, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen

Il est de votre responsabilité de motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le **Centre étudiant**, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès que vous serez en mesure de constater que vous ne pourrez pas vous présenter à une évaluation. Vous devez obligatoirement fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence**.

Délais pour la remise d'un travail

Vous devez motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le **Centre étudiant**, toute demande de délai pour la remise d'un travail et fournir les pièces justificatives dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas remettre à temps le travail.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. Il s'agit de la politique « par défaut » du Département; le corps enseignant est libre d'imposer une pénalité plus élevée s'il le désire. La personne étudiante qui remet son travail après 23h30 sur Studium le jour de la remise est réputé les avoir remis le matin du jour ouvrable qui suit et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

Prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Bibliothécaire et règles bibliographiques

Il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes:

Pour la présentation des travaux:

<https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique>

Pour les citations et références:

<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago>

N'hésitez pas à profiter des services de la bibliothécaire spécialisée en science politique **Julia Généreux Randall**. Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un **courriel**. La BLSH

met aussi à disposition un Guide internet, point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>. Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>. Pour toute autre question : <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Vous pouvez faire appel à plusieurs **lignes d'écoute** ou d'urgence. Vous avez accès à un service 24 heures/7 jours offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363. Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : <https://toutlemondeadesbas.ca/>

Vous pouvez aussi faire appel à une **sentinelle**. La sentinelle est employée par l'UdeM, formée et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du **PASPOUM** au C-3144 est ouvert (3^e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Une personne étudiante formée à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook. Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.